

*Préavis 2/2012*

## **COMMUNE D'ETOY**

### **ANALYSE ET COMMENTAIRES DES COMPTES 2011**

#### **1. ADMINISTRATION GENERALE**

##### **102. Municipalité**

*102.3001 Traitements de la Municipalité*

*102.3002 Vacations de la Municipalité (nouveau compte)*

*102.3061 Remboursements de frais*

Le compte 102.3002 a été créé pour distinguer les 3 types de traitements. Auparavant les frais et les vacations étaient imputés uniquement dans le compte 102.3061.

##### **11. Administration**

*11.3011.1 Traitements du personnel administratif*

*11.4521 Rembt traitement UAPE /Pomme cannelle (nouveau compte)*

L'augmentation du 1<sup>er</sup> compte de charges est liée au poste de l'adjointe à la Bourse communale qui a passé de 30 % à 100%. Le 70% de ce poste est attribué à la gestion administrative de l'UAPE\* "L'Ecureuil Malin" à Etoy ainsi qu'à la garderie-nurserie Pomme-Cannelle à Lavigny.

Cette part est remboursée à la Commune par ces 2 structures et imputée dans le 2ème compte de produits.

\* UAPE = Unité d'accueil pour les écoliers

#### **16. TOURISME**

*16.3817 Attribution à la Taxe de séjour*

*16.4311 Recettes Taxe de séjour*

Les encaissements (CHF 16'635.00) sont imputés dans le compte 16.4311. La différence (CHF 8'873.00) entre les recettes et les charges du compte 16 a été attribuée au fonds de réserve « Tourisme » c. 9280.4 au Passif du Bilan. Ce service ayant été repris par l'ARCAM dès 2012, ces comptes seront désormais abandonnés.

**21. IMPÔTS**

<u>REVENUS</u>	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 7'531'000.00	<b>CHF 11'386'467.50</b>	<b>CHF 3'855'467.50</b>
<u>CHARGES</u>	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Différence</u>
	CHF 132'000.00	<b>CHF 216'698.40</b>	<b>CHF 84'698.40</b>

Année	Charges	Revenus	Taux
2000	325'333.25	4'604'084.80	70
2001	113'052.45	5'211'080.40	70
2002	67'644.30	5'935'701.75	70
2003	73'932.95	5'670'283.80	70
2004	48'728.00	5'215'313.80	47.5 (bascule)
2005	82'943.45	6'562'437.45	57.5
2006	82'624.85	6'741'960.65	57.5
2007	114'951.55	8'174'829.30	65
2008	118'403.55	8'970'821.65	65
2009	106'181.60	8'792'412.75	65
2010	101'384.70	10'228'613.00	65
2011	216'698.40	11'386'467.50	59 (bascule)

21.3301 Défalcations et remises d'impôts

La régularisation de certains dossiers de contentieux a entraîné des charges plus importantes que prévu.

**Revenus d'impôts :**

L'excellent résultat de la facturation des impôts touche principalement les postes suivants :

21.4001.1 Impôts sourciers mixtes

*Pour mémoire : les personnes étrangères payant un impôt à la source dont la fortune est de plus de CHF 56'000.00 et le revenu de plus de CHF 120'000.00, deviennent des sourciers mixtes. Ces personnes doivent remplir une déclaration fiscale. L'impôt prélevé à la source est considéré comme acompte, puis le contribuable fera l'objet d'une taxation définitive.*

21.4003.1 Impôts sur les frontaliers21.4011 Impôts sur le bénéfice net des personnes morales (recettes tout à fait exceptionnelles)21.4020 Impôts fonciers (CHF 120'000.00 compléments s/taxations années antérieures)21.4050 Impôts sur les successions et donations (recettes tout à fait exceptionnelles)21.4411.1 Impôts sur les gains immobiliers (recettes tout à fait exceptionnelles)**22. SERVICE FINANCIER**

ANNEE	EMPRUNTS	INTERÊTS	TAUX MOYEN
2000	10'300'000.00	481'498.70	4.674 %
2001	8'800'000.00	408'582.60	4.643 %
2002	8'600'000.00	354'607.65	4.123 %
2003	8'400'000.00	236'285.40	2.812 %
2004	8'400'000.00	192'072.25	2.286 %
2005	8'400'000.00	234'457.75	2.791 %
2006	9'400'000.00	250'341.20	2.663 %
2007	7'800'000.00	236'764.90	3.303 %
2008	7'550'000.00	201'545.75	2.669%
2009	7'300'000.00	192'876.55	2.6421 %
2010	8'625'000.00	224'234.30	2.5998 %
2011	8'125'000.00	208'227.70	2.5628 %

Comptes	PEREQUATION	Montants imputés ds les comptes 2011	Montants imputés ds les comptes 2010	Montants imputés ds les comptes 2009
22.3521	Fds péréquation part charges	2'013'975.00	1'522'313.00	1'425'520.00
22.3522	Fds péréquation déc. année précéd.	144'427.00		
22.4511	Rbt de Etat Vaud dépenses thématiques	0.00	-105'729.00	-3'792.00
22.4511.1	Rbt de Etat Vaud dép. thémat.déc. année préc.	-551'553.00		
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-760'735.00	-834'864.00	-769'416.00
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc.	0.00	-186'577.00	-129'803.00
	<b>Total à charge de notre commune</b>	<b>846'114.00</b>	<b>395'143.00</b>	<b>522'509.00</b>

### 22.4908 Imputation interne des frais de gestion pour le tourisme

10 % des charges totales du service "Tourisme" sont imputés dans ce poste. Ce taux représente les frais internes de gestion du dicastère "Tourisme" c. 16.

### 22.4909 Imputation d'intérêts sur les emprunts relatifs aux travaux d'investissements des services Egouts et Eaux.

Ce compte a été créé afin de mettre en évidence les intérêts des dettes en relation avec les travaux d'investissements liés aux services des Egouts et des Eaux pour les charger dans les services respectifs. Les intérêts imputés concernent les emprunts liés aux travaux des comptes 9144 à l'Actif du Bilan. La contrepartie se retrouve dans les comptes 46.3905 et 81.3905.

## **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

Répartitions des charges salariales :

Employés communaux	Répartitions		ventilations
Buchet Jean-Luc	10%	Forêts	32.3011.1
Aubert Laurent	20%	Routes	43.3011
	10%	Parcs	44.3011
	10%	Déchetterie	451.3011
	25%	Egouts	46.3011
	25%	Eau	81.3011

Conciergerie			
Pagot David	2.50%	Ancien Collège	352.3011
	40%	Maison Commune	354.3011
	57.50%	Collège Fin	358.3011
Pittet Denis	5%	Eglise	353.3011
	95%	Salle polyvalente	355.3011
Shahini Shadet	100 %	Coll. Communaux	363.3011
Rey Olga	20%	Bâtiment du feu	356.3011
	20%	Forêts - cabane	32.3011.1
	10 %	Cure	58.3011.1
	50 %	Ancienne école	352.3011

## **35. BÂTIMENTS**

### **351. Auberge communale**

#### 351.3141.1 Entretien Auberge

La réfection des escaliers de la terrasse de l'auberge (CHF 9'755.65) a engendré une augmentation de frais.

### **352. Ancienne école**

#### 352.3141 Entretien bâtiment

Le raccordement d'une nouvelle ligne téléphonique ISDN ainsi que le remplacement du lave-vaisselle au carnotzet ont occasionné un dépassement du budget.

### **354. Maison de Commune**

#### 354.4271.2 Locations places de parc

6 places de parc ont été mises à disposition des utilisateurs du bâtiment. Cette attribution abaisse quelque peu les recettes des locations du parking de la Maison de Commune.

#### 354.4351 Remboursements de tiers, casses, etc.

L'ECA a remboursé le coût de la réfection du clocheton endommagé par la grêle en été 2009 (CHF 11'566.85).

### **355. Salle polyvalente**

#### 355.3141.1 Entretien de la salle polyvalente

La somme prévue pour le remplacement de la chaudière a été utilisée dans le compte 355.3181 (honoraires et frais divers) pour l'étude préliminaire de la rénovation du chauffage et de l'isolation du bâtiment. Les charges de ce poste sont, en conséquence, beaucoup plus basses.

#### 355.3181 Honoraires et frais divers

Afin d'obtenir un bilan énergétique de la salle polyvalente, des ingénieurs ont été mandatés. Les honoraires y relatifs (CHF 68'557.05) ont été imputés dans ce compte.

#### 355.4271.2 Location grande salle, foyer, cuisine

La location de locaux par l'Armée suisse a augmenté substantiellement les recettes de ce poste.

### **357. Locaux de voirie et buvette foot**

#### 357.3113 Achat équipements et machines

Le dépassement du budget est lié à l'achat du véhicule Dacia Logan Pick-up pour la somme de CHF 16'464.00.

### **358. Collège de la Fin**

#### 358.3113 Achat mobilier et équipements

#### 358.3141 Entretien bâtiment et entourage

#### 358.4521 Participation UAPE s'équipement locaux (nouveau compte)

Dans les 2 premiers postes, l'achat et la pose d'équipement pour l'installation des locaux de l'UAPE d'Etoy "l'Ecureuil Malin" ont engendré des coûts de CHF 46'347.05.

Ces frais sont remboursés par l'UAPE et la Garderie Pomme-Cannelle, ceci grâce à des subventions.

Il est à noter toutefois que les charges du compte d'entretien 358.3141 sont augmentées par la réfection de la toiture au-dessus de la cage d'escaliers (CHF 10'600.00), le changement de 8 mélangeurs (CHF 4'300.00) et le nettoyage de graffitis (CHF 3'500.00).

### **362. Collège Etoy 2/3 et Buchillon 1/3**

#### 362.3141 Part Etoy frais entretien collège intercommunal

#### 362.4271 Location salles scolaires

La gestion de ce bâtiment est assurée par la commune de Buchillon. Elle paie les frais d'entretien et reçoit les locations des salles scolaires. Seule la part d'Etoy est imputée dans ces deux comptes.

#### 362.4803 Prélèvement sur fonds de réserve

En 2011, les frais du Collège intercommunal se sont montés à CHF 69'242.35 et les locations de classes à CHF 54'366.35. La différence représente une charge de CHF 14'876.00. Pour compenser ces charges, cette somme a été prélevée dans le c. 9282.61 Fonds de réserve du collège intercommunal au Passif du Bilan.

### **363. Collège Les Communaux**

#### 363.3186 Assurances bâtiment et mobilier

La nouvelle valeur immobilière taxée par l'ECA, augmente les charges de ce poste.

## **4. TRAVAUX**

### **42. Service de l'urbanisme et police des constructions**

#### 42.4311 Emoluments, taxes permis construire, permis habiter

Les recettes de ce poste sont directement influencées par le nombre de dossiers à traiter plus faible en 2011.

#### 42.4351 Facturation à des tiers et 42.4361 Remboursement de tiers et redevances.

Le premier compte est remplacé par le 2<sup>ème</sup> qui correspond mieux à la classification comptable cantonale.

## **43. ROUTES**

#### 43.3141.3 Eclairage public

Le dépassement de ce poste est dû aux changements de :

- lanternes au Collège de la Fin.
- 34 luminaires, ampoules et ballasts électroniques avec module d'abaissement de tension (économie d'énergie) à la Route de la Gare.
- têtes de mâts, luminaires, ampoules et ballasts électroniques à la Place St-Jaques.

Ces dépenses ont été engagées dans le but d'entraîner une économie d'énergie.

43.3181.3 Honoraires et prestations de service

Les éléments suivants influencent le dépassement du budget de ce poste, à savoir :

- Solde d'honoraires (CHF 7'300.00) pour la réfection et l'immatriculation de la chaussée à la Route de la Gare (parcelle Les Communaux, construction du collège).
- Dans le cadre d'un projet de développement administratif et artisanal sur le lieu-dit Courta Rama situé à la Route d'Allaman, CHF 19'100.00 ont été engagés pour une étude préliminaire en vue de l'aménagement d'un chemin piétonnier ainsi que d'un giratoire En Bellevue. Ces travaux feront l'objet d'un préavis.
- Quelques honoraires ont été également engagés pour l'aménagement de la Route de Villars (CHF 4'700.00).
- Pour donner suite au préavis no 9/2011 relatif à l'accès routier et à la construction d'un trottoir En Noyer Girod, CHF 5'800.00 ont été affectés pour légaliser la situation (Registre foncier).
- CHF 3'100.00 ont été affectés à l'étude d'aménagement d'un îlot sur la RC1.

**44. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE**

44.3141.2 Entretien place de sport et terrain de football

44.4658 Participation de tiers

Les frais de rénovation de la place sèche sont imputés dans le premier compte pour la somme de CHF 114'806.85. Ces travaux ont été subventionnés par le Fonds du Sport Vaudois à raison de CHF 20'000.00 (imputation dans le 2<sup>ème</sup> compte).

**45. ORDURES MENAGERES**

**451. Ordures ménagères et déchetterie**

Des explications générales sont données dans le chapitre "Déchetterie" du rapport de gestion.

451.3114 Achat matériel et divers

451.3141 Entretien de la déchetterie

2011 ayant été une année de transition électorale (changement de municipal), les achats et entretiens prévus ont été reportés sur l'année 2012, d'où le peu de dépenses dans ces 2 postes. Seul un socle en béton a été posé (CHF 17'591.00) pour permettre l'installation d'une benne (imputation dans le compte c. 451.3141).

451.4361.1 Ristourne s/traitement du verre

451.4361. Ristourne s/traitement des vieux papiers

Le compte de base 451.4361 a été scindé en 2 pour donner une vision plus précise des différentes ristournes.

451.3189 Frais pour information envers la population

La commune a participé à raison de CHF 1.50 par habitant, à la campagne d'informations sur les déchets, mise en place par Valorsa.

## **46. RESEAU EGOUTS ET EPURATION**

### 46.3905 Imputation d'intérêts s/emprunts travaux égouts-épuration

Les intérêts liés aux investissements du Service des Egouts figurant à l'Actif du Bilan, sont comptabilisés dans ce compte. Les recettes du réseau d'égouts contribuent ainsi au paiement des intérêts relatifs à ce service. La contrepartie se retrouve dans le service financier c. 22.4909.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **51. Enseignement primaire**

#### 51.3522 Rembt au Grpt participations devoirs surveillés

#### 51.4332 Financements de parents pour devoirs surveillés

#### 51.4523 Rembt du Grpt s/traitements devoirs surveillés.

Dans le cadre de la reprise de la gestion des devoirs surveillés par l'ASSAGIE \*, les 3 comptes ci-dessous ne seront plus utilisés. Pour 2011, seul un dernier remboursement de l'Association de CHF 315.55 a été imputé dans le 3<sup>ème</sup> compte.

\* ASSAGIE = Association scolaire Aubonne - Gimel et Etoy. Cette association comprend les communes d'Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Essertines-sur-Rolle, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Saubraz, St-Livres et St-Oyens. Le siège est à Aubonne.

### **52. Enseignement secondaire**

#### 52.3521 Participation à l'enseignement secondaire du Gpt d'Aubonne

Les charges légèrement plus élevées que le budget sont influencées par le nouveau collège des Communaux (part à reverser plus importante pour tous les participants au Groupement en raison des coûts de location du nouveau bâtiment).

### **550. Activités parascolaires**

#### 550.3011 Traitements animateurs et personnel cantine

#### 550.3031 Assurances sociales AVS-AC-AF

#### 550.3041 Caisse de retraite CIP

Ces 3 comptes concernent les charges salariales des animateurs du Centre des Jeunes et des surveillants de la cantine. L'engagement de nouveaux animateurs à temps partiel ainsi que l'augmentation du degré d'activité de 70 % à 80 % du responsable du centre, augmentent les coûts de ces postes.

#### 550.3171 Achat petit matériel et produits pour animation

Les frais varient en fonction des activités et de la fréquentation du Centre. Son succès influence les charges à la hausse.

#### 550.3185 Part frais gestion logistique cantine (nouveau compte)

Les frais de mise en place et de surveillance des repas par la Maison Compass incombent contractuellement à la commune.

#### 550.3522.1 Part frais Association Régionale de Jeunesse

Comme l'association prévue n'a pas encore vu le jour, aucune participation n'a été versée.

550.3522.2 Rembt au Groupement bons cantine

550.4333 Encaissements bons cantine scolaire Etoy

Les élèves utilisant les services de la cantine achètent des bons qui sont imputés dans le 2<sup>ème</sup> compte de produits. Ces encaissements sont reversés au Groupement scolaire (imputation dans le 1<sup>er</sup> compte). Il est à noter que c'est l'ASSAGIE qui paie directement les factures de préparation des repas (Maison Compass).

550.4359 Vente de produits

Le Centre des Jeunes d'Etoy crée des animations extérieures qui génèrent occasionnellement des recettes. Quelques produits (chocolats, boissons, biscuits...) sont également vendus sur place.

550.4523 Participation du Groupement s/traitement Centre des Jeunes

L'ASSAGIE participe forfaitairement aux charges salariales.

## **6. POLICE**

### **60. Service de Police**

60.3188 Prestations surveillance Securitas

Un contrat de surveillance pour les différents bâtiments communaux a été passé avec Securitas. Ces prestations ont débuté en avril 2010.

60.3189 Prestations surveillance gendarmerie

60.4521 Participation frais gendarmerie Com. Buchillon-Allaman

La facture globale versée à l'Etat de Vaud est imputée dans le 1er compte pour CHF 146'400.00. Les Communes de Buchillon et d'Allaman reversent respectivement 20% et 15% (imputation dans le 2<sup>ème</sup> compte). La part nette supportée par Etoy est de CHF 95'160.00, soit 65 %. Ce contrat de prestations a pris fin au 31.12.2011.

## **7. SECURITE SOCIALE**

### **71. SERVICE SOCIAL ACCUEIL DES ENFANTS**

71.3526 ARASMAC\* : part d'Etoy aux frais du réseau AJEMA\*

L'augmentation des charges est directement liée au nombre d'enfants pris en charge ainsi qu'aux frais de l'UAPE ouverte en août. Ces frais n'ont pas été budgétisés et, par ailleurs, la demande est en forte croissance.

\*ARASMAC = Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

\*AJEMA = Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne

### **72. Facture sociale**

Dans ce service, seuls les comptes relatifs à la facture sociale restent ouverts, à savoir le c. 72.3511.1 Participation à la facture social, c. 72.3511.99 Solde s/facture sociale année précédente et le c. 72.4514 Remboursement du canton s/décompte final facture sociale.



Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50% pour les communes et 50% pour l'Etat de Vaud.

Facture 2011 Acomptes	Budget 2011	Facture finale 2010	Facture finale 2009
CHF 1'972'470.00	CHF 1'943'383.00	CHF 3'667'935.00 + solde 57'971.00 = 3'725'906.00	CHF 3'310'180.00 ./ solde 443'933.00 = 2'866'247.00

La diminution de la part communale à la facture sociale est due au nouveau système de péréquation et à la bascule de 6 point d'impôts en faveur du canton. Certaines tâches ont été reprises par le canton et les effets péréquatifs ont été reportés sur le compte 22.3521 (péréquation horizontale). Pour mémoire : des informations très détaillées du canton figurent dans le Budget 2011.

Pour information, les comptes 72.3525 – 3526 – 3651 – 3652 – 4522 passent dans le service :  
71 Service social accueil des enfants.

## **81. SERVICE DES EAUX**

### 81.3111.2 Pose nouvelles BH et prises d'eau

Le bouclage projeté sur la Route Suisse vers l'EMS Le Pacific, n'a pas été réalisé, d'où l'écart entre le budget et les comptes.

### 81.3141.2 Entretien réseau, sources et stations de pompage

Le dépassement du budget est lié à plusieurs fuites sur le réseau qui ont nécessité des réparations.

## **BILAN**

Récapitulation des investissements des patrimoines administratifs et financiers entrepris en 2011 :

Comptes	Objet	No Tabl.	Investissements	Amortissements	Subventions
9141.71	Etude passage sous-voies CFF	501	137'968.70	672'080.80	69'714.90
9143.80	Et. + constr. collège Les Communaux	501	9'396.95	452'377.20	13'417.00
9144.42	Mise sépar. Egouts Gd Pré-B.Rossé	504		372'422.55	
9144.81	Etude + constr. réservoir Les Rippes	504		117'928.95	
9144.82	Construction réservoir Les Rippes	504	42'299.45		161'746.00
9144.92	Rempl. Conduite RC1 Bellev.-Allaman	504	118'966.50		113'415.75
	<b>TOTAUX</b>		<b>308'631.60</b>	<b>1'614'809.50</b>	<b>358'293.65</b>
			Tableau ch.50	Tableau ch.68	Tableau 66
	<b>Total des recettes 68 + 66(amort.+ subv.)</b>	<b>6</b>		<b>1'973'103.15</b>	
	<b>Diminution des investissements du patrimoine administratif tab. 6-50</b>	<b>69</b>	<b>-1'664'471.55</b>		

## Emprunts au 31.12.2011

	Date	Compte	Genre d'emprunt	Capital
Emission	Echéance	No		
12.09.2005	12.09.2015	9221.91	Postfinance trav. Estuey - Cl.Bière	1'000'000.00
31.05.2006	31.05.2016	9221.711	SUVA (Seppey) Mais.com.	2'500'000.00
			Rembt 15.01.08	-250'000.00
			Rembt 07.01.09	-250'000.00
			Rembt 19.01.10	-250'000.00
			Rembt 25.01.11	-250'000.00
			<b>Total</b>	<b>1'500'000.00</b>
10.05.2010	30.04.2020	9221.4	UBS c. 124.3753.4 ATF	6'000'000.00
			Amortis. au 31.12.10 1ère tr.	-125'000.00
			Amortis. au 30.06.11 1ère tr.	-125'000.00
			Amortis. au 31.12.11 2è tr.	-125'000.00
			<b>Total</b>	<b>5'625'000.00</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>8'125'000.00</b>

## Plafond d'endettement

836'291		Dettes à court terme (920+921+925) Créanciers - Passifs transitoires	au 31.12.2011
8'125'000	+	Dettes à moyen et long terme (922+923) Emprunts	au 31.12.2011
8'961'291	=	<b>Endettement total</b>	au 31.12.2011
9'196'434		<b>Total des Actifs circulants à la valeur comptable (910+911+912+913) Liquidités - Débiteurs - Titres - Actifs transitoires</b>	au 31.12.2011
18'107'000	=	<b>Plafond d'endettement net (niveau 2) accordé par le Conseil communal / Préavis 07/2011</b>	au 31.12.2016

## CONCLUSIONS

Avant les attributions et amortissements obligatoires, la situation du compte de fonctionnement est la suivante :

CHARGES CHF 11'634'225.35 -  
REVENUS CHF 16'501'311.90

Excédent de recettes / Marge d'autofinancement:	CHF 4'867'086.55
---	------------------

RESULTAT FINAL 2011		Montant	Excéd.recettes
Résultat avant tous les amortissements			4'867'086.55
Prélèvements Fds réserve Protect. Civile	A	3'406.60	4'870'493.15
Prélèvements Fds réserve Collège Interc. Et.-Buch.	B	14'876.00	4'885'369.15
Amortissements et attributions obligatoires	C	-729'271.85	4'156'097.30
Amortissements divers	D	-1'124'458.00	3'031'639.30
Attributions à divers des fonds de réserve	E	-3'000'075.85	31'563.45
Attributions à des fonds de réserve spéciaux	F	-8'873.00	22'690.45
			Excédent

- A) Prélèvements sur le fonds de réserve Abri PC c. 9282.0
- B) Prélèvements sur le fonds de réserve du Collège Etoy-Buchillon c.9282.61
- C) Les amortissements et attributions obligatoires touchent les comptes suivants :  
Services des Egouts c. 46.3311 - c. 9144.42 Amortis. Mise sépar. Egts Ch. Gd Pré-Clos Devant  
Service des Eaux : c. 81.3811 - c. 9144.81 Etude construction réservoir des Rippes  
 c. 81.3801 - c. 9280.3 Attribut. Fonds réserve travaux Eaux
- D) Amortissements divers c. 23.3321 - 9141.71 Amortis. partiel passage sous-voies CFF  
 c. 23.3321 - 9143.80 Amortis. partiel Collège Les Communaux
- E) Attributions à divers fonds de réserve : c. 23.3801 à c. 9282.3 réserve Aide sociale,  
 c. 9282.31 réserve "Petite Enfance", c. 9282.6 Mise en réserve pour travaux futurs,  
 c.9282.8 Mise en réserve pour la Péréquation, c. 9282.10 Mise en réserve pour des achats futurs  
 de matériel et machines
- F) Attributions à des fonds de réserve spéciaux : C. 16.3817- c. 9280.4 réserve "Tourisme"

### La clôture finale des comptes se traduit ainsi :

	COMPTES	BUDGET
CHARGES	CHF 16'560'194.50	CHF 11'587'057.00
REVENUS	CHF 16'582'884.95	CHF 11'507'765.00

EXCEDENT	CHF	22'690.45	DEFICIT	CHF	79'292.00
----------	-----	-----------	---------	-----	-----------

L'excédent de recettes de CHF 22'690.45 est imputé à Capital c. 9290 au Passif du Bilan dont le montant final au 31.12.2011 s'élève à **CHF 431'729.15.**

Evolution des charges et revenus de 2000 à 2011 en tenant compte uniquement des amortissements obligatoires.

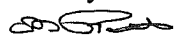
MA = Marge d'autofinancement – excédent de recettes

ANNEE	CHARGES	REVENUS		RESULTAT AVANT AMORT. OBLIG.		RESULTAT APRES AMORT. OBLIB.	
2000	6'410'113.35	8'126'851.00	MA	1'716'737.65	MA	1'490'683.75	Vente terrain
2001	7'267'490.90	10'641'156.05	MA	3'373'695.15	MA	2'929'850.70	Vente terrain
2002	7'877'247.95	9'440'769.60	MA	1'563'521.65	MA	974'642.40	
2003	8'498'633.30	9'073'462.10	MA	574'828.80	MA	177'960.95	
2004	8'017'166.50	8'653'503.80	MA	636'337.30	MA	381'793.35	
2005	12'228'494.70	15'668'573.40	MA	3'440'078.70	MA	3'070'213.60	Vente terrain
2006	9'838'993.00	10'635'747.45	MA	796'754.45	MA	374'206.80	
2007	11'409'946.20	17'362'415.10	MA	5'952'468.90	MA	4'908'862.40	Vente terrain
2008	10'932'103.70	16'073'251.00	MA	5'141'147.30	MA	3'918'784.75	Vente terrain
2009	10'958'078.40	13'500'089.35	MA	2'542'010.95	MA	1'962'615.20	
2010	12'985'904.85	15'286'012.40	MA	2'300'107.55	MA	1'886'723.05	
2011	11'634'225.35	16'501'311.90	MA	4'867'086.55	MA	4'156'097.30	

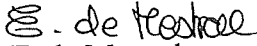
Les excellents résultats des comptes 2011 proviennent essentiellement de la facturation des différents impôts c. 21 (+ **CHF 3'855'467.50** par rapport au budget). Il est à noter toutefois que ces rentrées d'impôts sont pour la plupart exceptionnelles (voir tableau page 2). Le remboursement de l'Etat de Vaud relatif aux dépenses thématiques (importants travaux sur le service des routes en 2010) contribue à raison de **CHF 551'553.00** à l'élévation de la marge d'autofinancement.

C'est avec satisfaction que la Municipalité vous présente ces résultats qui sont les meilleurs de ces 10 dernières années, abstraction faite des ventes de patrimoine. Toutefois, la plupart des rentrées décrites ci-dessus étant extraordinaires, nous ne saurions préjuger des résultats futurs.

Etoy, le 14 mai 2012

Le Syndic :  
  
M. Roulet



La Boursière :  
  
E. de Mestral

Délégué municipal : M. José-Manuel Fernandez.